



CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES

Cahier du propriétaire

Propriétaire :
Madame Quenouille Desmarais

Adresse :
123, rang des Carex, Sainte-Tourbière



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

LE RÉSEAU DE CONSERVATION



Le réseau de conservation du Centre-du-Québec est constitué de noyaux et de corridors de connectivité. Les noyaux sont des zones géographiques (>1000 hectares) regroupant plusieurs éléments d'intérêt écologique :

- des milieux humides et hydriques ;
- des milieux ouverts d'intérêt (ex. friche) ;
- des milieux forestiers ;
- des occurrences d'espèces en péril.

Dans la région, c'est **21 noyaux d'intérêt de conservation pour la biodiversité** qui sont répartis aux quatre coins de la région.

Ces noyaux sont d'ailleurs connectés par un réseau de **corridors de connectivité** naturels à travers le Centre-du-Québec. Les corridors peuvent être terrestres ou aquatiques et ils constituent les endroits où la faune a la plus grande facilité pour circuler sur le territoire.

En conservant (protéger, restaurer, utiliser durablement) les corridors et les noyaux, on conserve la biodiversité au Centre-du-Québec, cela ;

- augmente la résilience de nos milieux face aux changements climatiques;
- maintient plus de services écosystémiques;
- assure la survie de plusieurs espèces, dont plusieurs en péril.



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Rébecca Matte, chargée de projets, CRECQ
Camille Pelletier, agente de projets, CRECQ

Inventaire terrain

Rébecca Matte
Camille Pelletier
Alexandre Racine, stagiaire, CRECQ

Cartographie

Rébecca Matte

Photographies

Rébecca Matte
Camille Pelletier

Validation et approbation

Andréanne Blais (#ABQ 4659), directrice générale, CRECQ



Rébecca Matte



Camille Pelletier





Le cahier du propriétaire

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) réalise depuis plusieurs années des projets de sensibilisation à la préservation d'habitats exceptionnels en région. Depuis 2016, le CRECQ met en œuvre des projets de conservation volontaire avec les propriétaires privés afin de préserver les milieux humides de la région. La démarche de conservation volontaire consiste à sensibiliser les propriétaires à la précarité de certaines espèces ou écosystèmes par la remise du cahier et des discussions sur les meilleures approches de protection possibles. Votre collaboration est importante, comme **votre propriété abrite des écosystèmes humides uniques et rares.**



Ce cahier présente donc des informations sur les milieux humides de la région et de leur grande biodiversité, comme ils sont présents sur votre propriété. Il comprend notamment :

- Des informations sur les milieux humides ;
- Une carte des lieux visités sur votre propriété indiquant nos observations ;
- Une description des habitats présents ;
- Des recommandations sur les gestes que vous pouvez poser pour maintenir une grande biodiversité de votre ou vos lot(s).



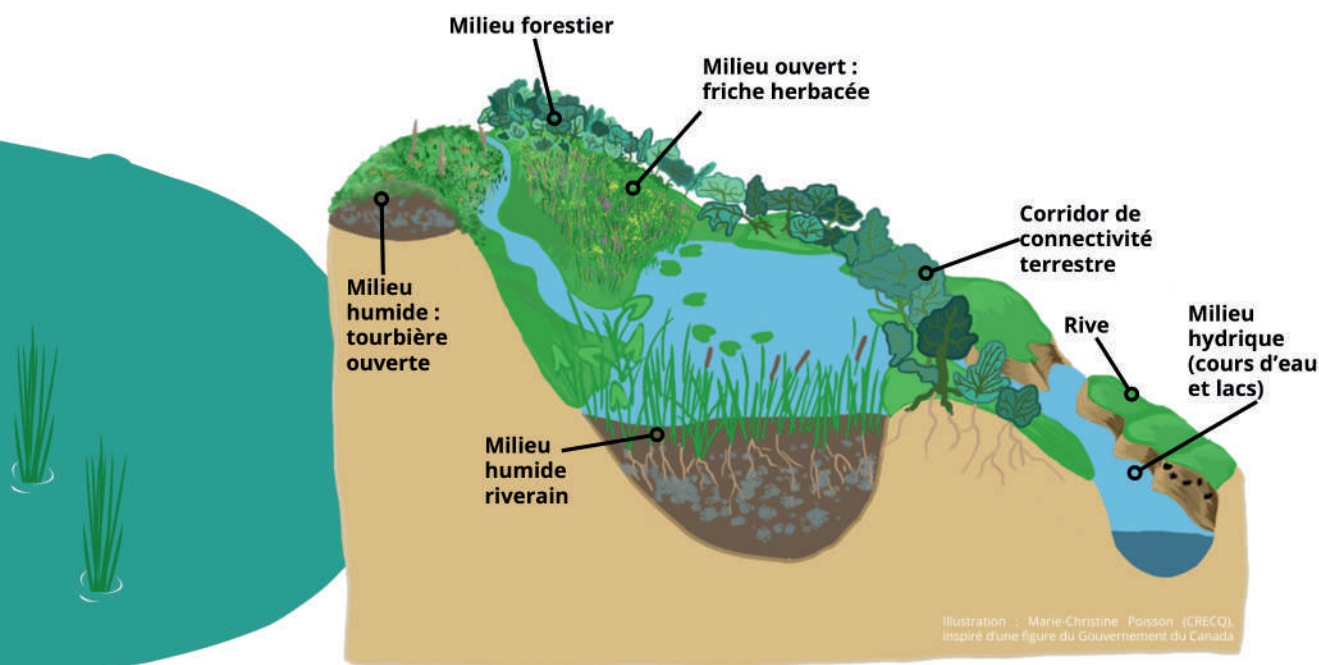
DES ÉCOSYSTÈMES IMPORTANTS



Les milieux naturels ont tous leur rôle à jouer pour le maintien de la stabilité des écosystèmes

En **conservant**, c'est-à-dire, en **protégeant**, **restaurant** et en **utilisant durablement** les écosystèmes aquatiques, humides et terrestres, on conserve la « biodiversité » au Centre-du-Québec. La biodiversité, c'est la diversité d'écosystèmes, d'espèces, de gènes, de milieux naturels, et bien d'autres.

En conservant la biodiversité, on **augmente la résilience** du Centre-du-Québec face aux changements climatiques, on **maintient les services écosystémiques** que ces milieux naturels et ces espèces nous offrent, et on **assure la survie de plusieurs espèces**, dont plusieurs espèces en péril.



Chaque milieu possède des caractéristiques uniques qui font de lui un habitat de choix pour d'innombrables espèces d'animaux et de végétaux, qu'il s'agisse d'un milieu forestier, humide ou ouvert. Voici ci-haut une image qui illustre différents milieux naturels que l'on peut retrouver au sein des noyaux d'intérêt de conservation.

Saviez-vous que des centaines de propriétaires privés à travers le Centre-du-Québec participent à des projets de conservation volontaire des milieux naturels chez eux ?

Chaque année, le CRECQ interpelle une centaine de propriétaires pour se joindre à la conservation de la nature sur leur terrain dans le cadre de projets portant sur les espèces en péril, les noyaux d'intérêt pour la conservation et la connectivité. En tant que propriétaires privés de milieux naturels riches, vos efforts et votre volonté commune permettent de protéger des habitats et de maintenir la biodiversité de notre région.



LES MILIEUX HUMIDES



Savoir les reconnaître

Un milieu humide est une zone qui retient l'eau de façon **temporaire** ou **permanente** pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. On les appelle communément des tourbières, des marécages, des étangs ou des marais. On les distingue, entre autres, par la composition de leur sol et par les végétaux qu'on y retrouve. La section suivante vous permettra de mieux reconnaître la présence d'un milieu humide.

Des indices hydrologiques

Un des premiers indices à la présence d'un milieu humide est une **nappe phréatique haute** (à moins de 30 cm de profondeur) ou perchée. Les signes suivants peuvent aussi être observés :

- Lorsque le niveau d'eau est plus bas, des **lignes de démarcation** de l'eau sont visibles sur des roches, des arbres, des quais, etc.
- Des **débris sont apportés par l'eau** et des **sédiments sont déposés** lorsque l'eau se retire.
- Des marques d'**érosion sont présentes sur les arbres** et des cicatrices sont laissées par les glaces après le passage de la crue des eaux.
- Des **racines des arbres et des arbustes sont hors du sol**, ou près de la surface.
- Des **troncs sont hypertrophiés** et **couverts d'une ligne de mousse** dans la partie inférieure.



Érablière argentée inondée périodiquement en bordure du Lac-Saint-Pierre



La litière noirâtre est un indicateur primaire de la présence d'un milieu humide, plus précisément d'un marécage



Les souches hypertrophiées et les lignes de mousse sur les troncs sont des indicateurs secondaires de milieux humides

La présence prolongée de l'eau dans les sols a comme effet de ralentir la décomposition de la matière organique à cause du manque d'oxygène et de l'activité microbienne.

- Dans les tourbières, il y a une **accumulation de matière organique** sur plus de 30 cm.
- Dans les marécages, on retrouve souvent de la **litière noirâtre**.
- Certains sols ont une forte **odeur de soufre** (œuf pourri).





Des sols hydromorphes

Les sols hydromorphes (saturés en eau de manière temporaire ou permanente) ont tous des conditions de drainage mauvaises ou très mauvaises. Les types de sols suivants sont considérés comme étant hydromorphes :

- Des **sols organiques**, soit composés de matière organique qui s'accumule plus rapidement qu'elle se décompose. À la surface du sol s'amoncèle un dépôt organique qu'on nomme la **tourbe**.
- Des **sols minéraux** mal drainés dans les 30 premiers centimètres, menant à l'apparition d'un **gley** (sol bleu-vert gris) ou la présence de **mouchetures** marquées.



Des plantes hygrophiles

En milieu humide, la végétation est dominée par des espèces hygrophiles qui ont développé des stratégies particulières pour pousser sur des sols hydromorphes. Les adaptations morphologiques sont variées : certaines plantes ont des tiges creuses (graminées, joncs, carex), d'autres ont un système racinaire peu profond et des racines adventives pour favoriser les échanges gazeux.



A



B

A. L'**onoclée sensible** est une fougère généralement restreinte aux milieux humides.

B. Les érablières dominées par les **érables rouges** sont souvent considérées comme des milieux humides.



C



D

C. Au Québec, 90% des espèces de **sphaignes** poussent uniquement dans des milieux humides.

D. L'**aulne rugueux** est un arbuste qui colonise rapidement les milieux humides, surtout riverains.



LES MILIEUX HUMIDES



Les différents types des milieux humides

Les définitions suivantes vous permettront de distinguer sommairement chacun d'entre eux.



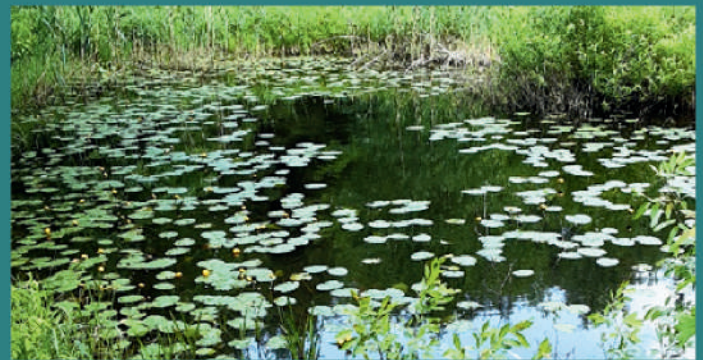
Les **tourbières** sont des milieux mal drainés qui accumulent plus de 30 cm de tourbe ou de matière organique, certaines étant partiellement dénudées d'arbres et d'autres soutenant des forêts vastes.



Les **marécages** sont des milieux dominés par des arbres et arbustes poussant sur un sol minéral. Le marécage peut être alimenté par des résurgences de la nappe phréatique ou les eaux de ruissellement.



Les **marais** sont des habitats aquatiques dominés par des plantes herbacées. L'eau se maintient souvent au niveau du sol. Ils se trouvent souvent en rive des cours d'eau. Les prairies et clairières humides sont des types de marais.



Les **étangs** sont des cuvettes d'eau libre et stagnante pouvant s'assécher durant l'année. La profondeur n'excède pas deux mètres. On y observe des plantes aquatiques submergées ou flottantes.



Des travaux dans votre milieu humide ?

En vertu de la loi sur la qualité de l'environnement, les travaux en milieu humide doivent être autorisés par le ministre de l'Environnement (voir p.9). Afin de valider la présence d'un milieu humide, un professionnel doit venir faire l'identification et la délimitation de ceux-ci.



LA FAUNE ET LA FLORE

Dans les tourbières

Les tourbières sont pour la plupart des écosystèmes au sol acide et pauvre en nutriments et même en oxygène. C'est surtout le cas pour les **tourbières ombrotrophes** (bog), dont l'apport d'eau provient des précipitations. Une flore particulière colonise ces milieux : sphaignes, éricacées et même des plantes carnivores y sont communes. Quant aux **tourbières minérotrophes** (fen), elles sont alimentées par des eaux souterraines et des cours d'eau et elles sont donc plus riches en minéraux et moins acides. Elles supportent une plus grande diversité d'espèces végétales et même des forêts de mélèzes et épinettes noires.



La sarracénie pourpre, une plante carnivore qui pousse dans la sphaigne des tourbières ombrotrophes



La couleuvre verte est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable qui apprécie les lisières de tourbières



Le thé du Labrador est une espèce d'éricacée commune dans les tourbières

Dans les marais

La biodiversité dans les marais est très vaste : on y retrouve toute sorte d'oiseaux (canards, héron, oiseaux de proie), plusieurs amphibiens et même des poissons qui peuvent venir s'y nourrir lorsque le milieu est inondé.



La polémoine de Van Brunt est une plante menacée poussant entre autres dans les prairies humides à seulement 10 endroits au Canada, dont au Centre-du-Québec



Le petit blongios niche dans les marais d'eau douce, comme dans ceux du lac Saint-Pierre



Le roseau commun (phragmite) est une espèce exotique envahissante qui peut pousser dans les marais





LA FAUNE ET LA FLORE

Dans les marécages

Les écosystèmes compris dans les marécages sont variés : les érablières argentées riveraines, les aulnaies, les cédrières, certaines sapinières, érablières rouges et pessières, etc. La faune des marécages est à l'image de cette diversité d'habitats disponibles.



© ELISO ENR.

La salamandre à quatre orteils, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable vit dans les buttes de mousse



Les orignaux affectionnent les marécages, surtout durant l'hiver



© Donald Lapointe

La paruline du Canada, espèce préoccupante au Canada, niche dans les jeunes forêts mixtes et humides, dont l'étage arbustif est très dense

Dans les étangs

Les étangs, naturels et artificiels, offrent des micro-habitats très importants pour la faune. Effectivement, l'eau peu profonde et stagnante est souvent très importante pour plusieurs amphibiens et insectes pour le développement de leurs premiers stades de vie. Il y a aussi les **étangs vernaux**, des cuvettes temporaires qui apparaissent lors de la fonte de la neige en forêt, et qui sont essentiels pour les salamandres et les grenouilles.



Le ouaouaron est la plus grosse grenouille de l'Amérique du Nord



La libellule passe d'un stade larvaire aquatique à un stade de nymphe semi-aquatique avant de se métamorphoser en adulte



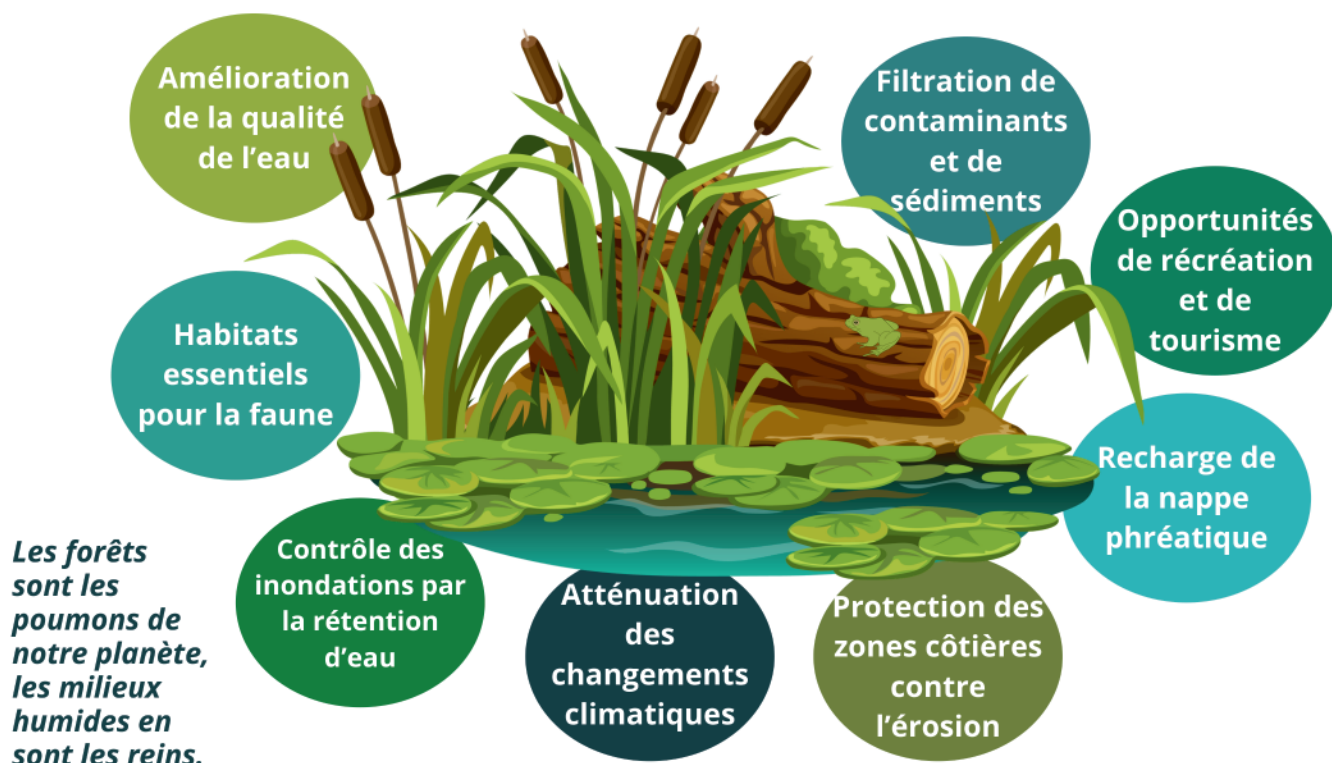
Le martin-pêcheur d'Amérique plonge des airs dans l'eau pour pêcher ses proies : souvent des poissons, mais parfois des mollusques, crustacés, insectes, amphibiens, etc.



LES MILIEUX HUMIDES

Des services écosystémiques rendus

Les milieux humides, reconnus comme les **milieux naturels les plus productifs de la planète**, procurent de nombreux avantages pour l'environnement, la collectivité et l'économie. Ces derniers travaillent fort afin de fournir de multiples services écologiques gratuitement à la société. L'image suivante illustre bien ces avantages dont la population et la biodiversité profitent, directement ou indirectement, telles que la chasse, la foresterie, le tourisme et la filtration de l'eau.



La réglementation autour des milieux humides

Il est crucial de protéger les milieux humides maintenant que nous sommes conscients de leur importance fondamentale pour l'environnement et notre qualité de vie. L'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 132 nommé la « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques » en 2017. La volonté de cette loi est qu'il n'y ait **aucune perte nette de milieu humide et hydrique** (MHH).

Lorsqu'on prévoit une activité en MHH, il faut demander une autorisation ministérielle et prévoir payer une compensation financière pour la perte de MHH afin de répondre à l'objectif d'aucune perte nette. L'argent sera réinvesti pour la restauration et la création de MHH. Afin de permettre un allègement des autorisations, certaines activités sont exemptées d'une demande d'autorisation et celles-ci se retrouvent dans le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE).



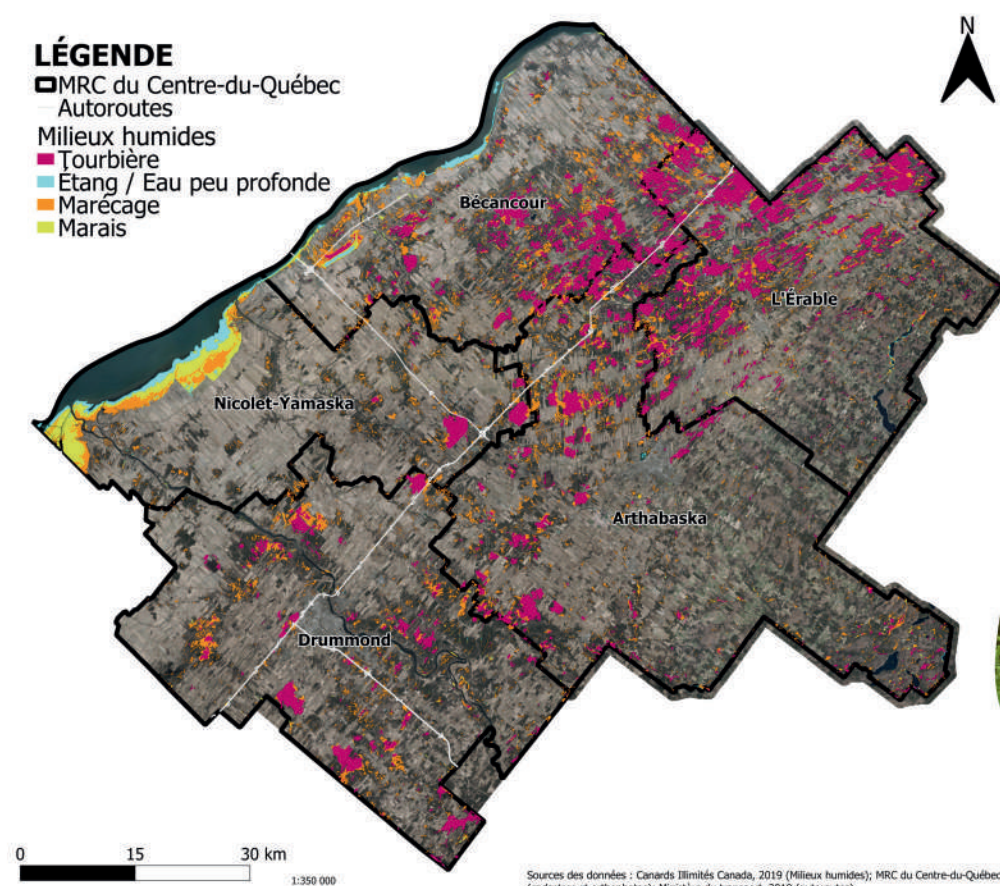


LES MILIEUX HUMIDES

Au Centre-du-Québec

Dans la région centricoise, on dénombre près de 90 000 ha de milieux humides, représentant 12 % du territoire. Ce sont les tourbières (surtout boisées) qui occupent la plus grande superficie des milieux humides (52%), suivi des marécages (37%).

C'est avec la colonisation du territoire que les milieux humides, jugés non productifs, ont commencé à disparaître. Certains scientifiques estiment que près de **45 % des milieux humides de la vallée du Saint-Laurent auraient disparu** et que 65 % des milieux restants seraient plus ou moins gravement perturbés.



Les PRMHH

En 2017, le gouvernement du Québec a confié aux municipalités régionales de comté (MRC) le rôle d'élaborer un **plan régional des milieux humides et hydriques** (PRMHH). Ce document de planification vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques à l'aménagement du territoire. Les PRMHH sont une obligation légale et doivent donc présenter une stratégie de mise en œuvre pour conserver ces milieux sensibles et comprendre un plan d'action, ainsi que des mesures de suivi.

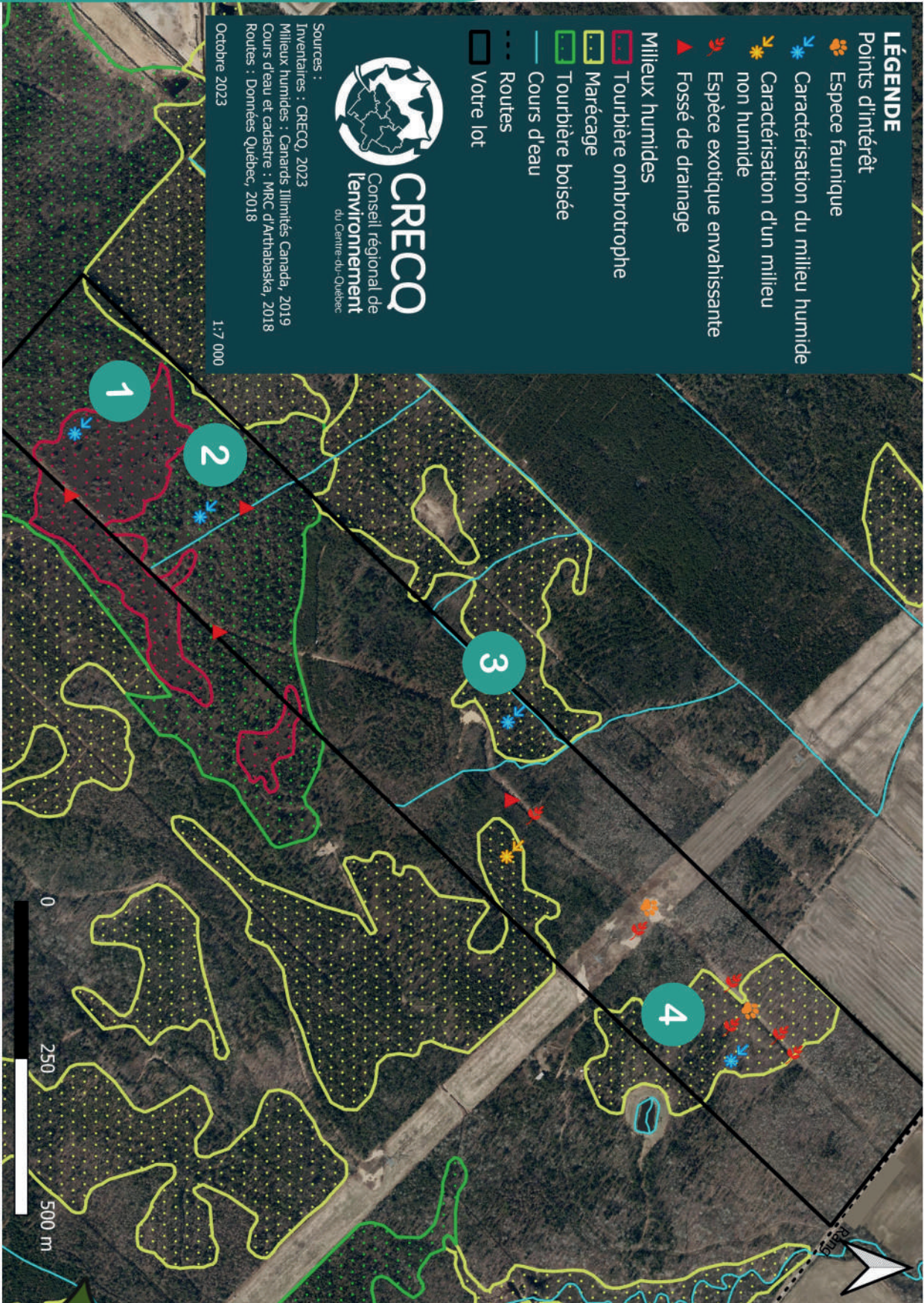




DES MILIEUX HUMIDES

chez vous

NOS DÉCOUVERTES





Les types de milieux humides *chez vous*

Lors de notre passage chez vous le 21 juin 2023, nous avons découvert une grande diversité de milieux que nous vous présenterons dans les prochaines pages.

Secteur 1



La tourbière ombrotrophe

Une tourbière ombrotrophe (alimentée par l'eau de pluie) se situe dans le sud-ouest de votre lot. En réalité, comme les arbres couvrent un peu plus de 25% de la superficie du milieu humide, celle-ci est considérée comme étant une tourbière boisée. Du moins, elle tend à devenir de plus en plus arborescente dans les prochaines décennies/siècles. On y retrouve des **mélèzes laricins** et des **épinettes noires** dans la strate supérieure. Au sol, les **éricacées** (**rhododendron du Canada**, **kalmia à feuilles étroites**, **cassandre caliculé** et **thé du Labrador**) et la **sphaigne** prennent toute la place disponible. Dans ce milieu peu perturbé, la **matière organique** du sol atteint de profondeurs impressionnantes de plus de 80 cm.

Secteur 2



Le marécage

Certains secteurs ayant été identifiés comme étant la tourbière boisée sur la carte des milieux humides sont en fait des marécages. C'est le cas du secteur 2 : à cet endroit, la matière organique ne dépasse pas 10 cm et c'est un sable, gris, brun, puis orangé que l'on retrouve. Il ne s'agit pas d'un sol hydromorphe, mais la proximité avec un large fossé de drainage peut avoir perturbé le sol. Toutefois, la végétation est dominée par les espèces hygrophiles. Le peuplement est composé de **mélèzes**, **pins rouges** et **pins blanc** et au sol, de la **viorne cassinoïde**, du **bleuet à feuilles étroites**, du **rhododendron du Canada** et de la **sphaigne** sont présents.





NOS DÉCOUVERTES

Les types de milieux humides *chez vous*



Secteur 3



La tourbière boisée

Notre caractérisation dans le secteur 3 démontre qu'il s'agit d'une tourbière boisée et non d'un marécage, contrairement à la cartographie disponible. Effectivement, la **matière organique** du sol à une profondeur de 45 cm. À cet endroit, le peuplement est composé d'**épinettes noires** et de **pins blancs**, et on retrouve les mêmes **éricacées** que dans les secteurs 1 et 2. Au sol la sphaigne est présente, mais beaucoup moins densément que dans la tourbière ombrotrophe.



Secteur 4



L'érablière rouge humide

Le secteur 4 est un **marécage arborescent** d'érables rouges assez jeunes, avec quelques bouleaux gris et sapins baumiers. Le sol est **minéral** et est mouillé au touché. Dans ce milieu, on remarque bien les lignes de **mousse sur les troncs** et **les racines des arbres hors du sol**.

Attention : un arbuste exotique envahissant, le **nerprun bourdaine** (voir p.17), commence à envahir ce peuplement.





Votre terrain dans le réseau de conservation



Votre terrain est situé dans un des 21 **noyaux d'intérêt pour la conservation** ! Ces noyaux sont des zones géographiques (>1000 hectares) regroupant plusieurs éléments d'intérêt écologique, soit des milieux humides et hydriques, des milieux ouverts d'intérêt, des milieux forestiers et des occurrences d'espèces en péril.

Ces noyaux sont d'ailleurs connectés par un **réseau de corridors de connectivité naturels** à travers le Centre-du-Québec. Il s'agit d'endroits où la faune a la plus grande facilité pour circuler sur le territoire.



Une flore surprenante

Voici quelques espèces floristiques retrouvées chez vous :



D'immenses pins blancs ont été vus dans le secteur 2. Ils sont en réalité encore jeunes et ont le potentiel de devenir encore plus grands.



L'asclépiade commune est une plante essentielle à la survie du monarque. Il s'agit de la seule source de nourriture de sa chenille et il pond ses œufs sur la face inférieure des feuilles. Nous en avons vu le long du chemin qui traverse votre terrain.



Le kalmia à feuilles étroites est un éricacée (arbuste) qui pousse dans les tourbières. Elle offre un spectacle magnifique en juin lorsque tous les plants sont en fleurs.



NOS DÉCOUVERTES



Une faune discrète

Peut-être savez-vous déjà que votre milieu naturel constitue un bon milieu de vie pour la faune ? En effet, il abrite notamment plusieurs espèces d'insectes, de reptiles, d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères. Voici une liste de tous les animaux qui ont été vus ou entendus sur votre propriété lors de notre visite.

Oiseaux

Paruline couronnée
Paruline jaune
Paruline masquée
Paruline joues grises
Paruline des pins
Grand corbeau
Viréo yeux rouges
Pioui de l'Est
Cardinal poitrine rose
Bruant chanteur
Chardonneret
Roitelet couronne dorée
Petite buse
Bruant gorge blanche
Tyran huppé
Urubu tête rouge
Grive solitaire

Insectes

Papillon tigré du Canada
Sphinx colibri
Papillon amiral

Mammifères

Cerf de Virginie
Orignal (traces)
Coyote (traces)

Amphibiens et reptiles

Grenouille des bois
Crapaud d'Amérique
Grenouille verte
Salamandre cendrée
Couleuvre rayé



Cette grenouille des bois au masque foncé a été vue chez vous. On la retrouve fréquemment dans les milieux forestiers.



La salamandre cendrée est une petite salamandre forestière que l'on retrouve souvent sous des roches ou des souches.

Une espèce à statut précaire chez vous



© John Deitsch

Le **pioui de l'Est** vit dans les lisières de forêts feuillues et mixtes. Il habite surtout les vieilles forêts inéquiennes peu denses. Le chant du pioui de l'Est est facilement reconnaissable : « piii-ouiii ». Il se nourrit principalement d'insectes volants. Depuis 2012, l'espèce a obtenu le statut préoccupant en raison de déclin importants dans les populations canadiennes. Un pioui a été entendu dans votre tourbière boisée.



Le milieu ouvert dans l'emprise électrique offre un habitat de choix pour les couleuvres et l'engoulevrent bois-pourri, un oiseau menacé.



Des éléments préoccupants pour la pérennité de vos milieux : les espèces exotiques envahissantes

Les **espèces exotiques envahissantes** (EEE) sont des espèces qui se sont introduites hors de leurs aires de répartition naturelle. Leur établissement et propagation peuvent représenter une menace pour l'environnement, l'économie et la société.

Les impacts de la propagation de ces espèces sur la biodiversité locale peuvent être majeurs. Par exemple, certaines de ces espèces peuvent s'établir de façon tellement efficace, qu'elles vont compétitionner avec les autres espèces présentes ce qui peut causer une **perte de biodiversité**, altérer la composition des écosystèmes naturels et ainsi compromettre leur fonctionnement durable.

La lutte contre ces espèces est souvent ardue lorsqu'elles sont bien installées. Le meilleur moyen de les empêcher de proliférer est donc la **prévention**. Les espèces végétales envahissantes commencent souvent par envahir les milieux les plus perturbés. Ceci illustre de l'importance de conserver vos milieux naturels riches en biodiversité.



Le nerprun bourdaine

Le nerprun bourdaine est un arbuste exotique envahissant produisant des baies noires, surtout disséminées par les oiseaux. Lors de notre visite, nous avons remarqué que le nerprun commence à envahir les bords du chemin au nord de votre lot et dans les peuplements aux alentours (secteur 4). Des gros plants de plus de 2 m de haut étaient présents. Bien que l'éradication soit presque impossible, vous pouvez limiter son expansion là où il cherche à s'implanter en arrachant ou coupant les plants chaque année. Il est donc très important de savoir le reconnaître.

Le roseau commun

Le roseau commun, aussi appelé phragmite, est une plante originaire d'Eurasie. Elle est communément observée le long des fossés, des rives de plans d'eau et de milieux humides. Elle forme des peuplements très denses, ce qui empêche toute végétation indigène de pousser. Deux méthodes de contrôle sont disponibles : le fauchage répétitif ou le bâchage. Cette dernière consiste à faucher les plantes, puis mettre une toile de géotextile pour les priver de lumière. Le roseau envahit les fossés le long de vos chemins forestiers.





LE PLAN D'ACTION

C'est le temps de passer à l'action! Maintenant que vous connaissez mieux l'importance des milieux humides sur votre terrain, quelques actions simples peuvent être entreprises afin de donner un coup de main qui sera des plus appréciés par ces écosystèmes. Voici donc un court guide pour vous outiller adéquatement et pour vous permettre de poser des gestes qui, ultimement, se traduiront en une gestion durable des milieux humides.

Vous êtes invité à identifier les actions que vous êtes intéressé à mettre en œuvre. La signature du plan d'action n'a **aucune valeur légale**. Il s'agit d'un engagement moral pour la conservation de l'habitat de la polémoine présent sur votre propriété.

Déjà fait	Intéressé	Pas intéressé	Ne s'applique pas	Actions
				Prendre connaissance de mon cahier du propriétaire
				Reconnaître sur ma propriété les zones sensibles humides identifiées dans ce cahier
				Éviter les travaux forestiers dans les milieux humides identifiés sur ma carte
				Si je dois effectuer des travaux d'aménagement forestier dans un milieu humide, les faire lorsque le sol est gelé en fin d'automne ou à l'hiver
				Éviter d'aménager de nouveaux sentiers dans les milieux humides identifiés sur ma carte
				Éviter de drainer les milieux humides en creusant des fossés de drainage
				Apprendre à reconnaître les plantes envahissantes mentionnées dans mon cahier, soit le roseau commun et le nerprun bourdaine
				Surveiller la présence des plantes envahissantes sur mon terrain
				Contrôler les plantes envahissantes qui s'introduisent sur mon terrain





Déjà fait	Intéressé	Pas intéressé	Ne s'applique pas	Actions
				Dans le cas de travaux dans un milieu humide, s'assurer d'avoir les permis nécessaires pour les réaliser, comme ceux-ci sont réglementés
				Laisser en place les chicots et les troncs (debout ou au sol), lorsqu'ils ne représentent pas un danger
				Fermer les fossés de drainage qui affectent les milieux humides sur ma propriété
				Parler de cette démarche à mes voisins !
				En cas de vente de mon terrain, transmettre ce cahier au futur propriétaire

Je, _____, confirme avoir pris connaissance du présent document et je reconnais la valeur écologique de mes milieux naturels. J'ai conscience de la fragilité des écosystèmes et de plusieurs espèces fauniques et floristiques qui les occupent. Je suis également conscient(e) que mes milieux humides contribuent de façon significative au maintien de la biodiversité et à la qualité de vie des résidents du territoire et des générations futures.

Dans la mesure du possible, je m'engage moralement à conserver l'aspect naturel de ma propriété en maintenant les conditions écologiques essentielles aux espèces qui l'habitent et en m'efforçant d'appliquer les recommandations faites dans le cahier du propriétaire.

*Cette déclaration est utile tant et aussi longtemps que vous désirez la respecter, **vous restez maître chez vous.***

Signature du propriétaire

Date

Le CRECQ s'engage, dans les limites de ses capacités, à vous appuyer sur le plan technique dans vos intentions de conservation ou de mise en valeur de votre propriété.

Signature du représentant du CRECQ




Date





Les options de conservation légale

La signature d'une déclaration d'intention n'a pas d'implication légale et n'oblige pas la conservation d'un milieu naturel en cas de vente du terrain à un tiers ou en cas de décès du propriétaire. Si vous désirez aller plus loin pour assurer la protection à long terme de votre site, il existe au Québec différentes options de conservation volontaire.

				
Déclaration d'intention	Un propriétaire s'engage, sur l'honneur, à protéger les attraits naturels de sa propriété	X		
Convention entre propriétaires	Entente conclue entre des propriétaires qui s'entendent sur un mode de conservation des attraits naturels qu'ils partagent sur leurs propriétés	X		X
Entente de gestion, d'aménagement ou de mise en valeur	Entente de collaboration entre un propriétaire et un organisme de conservation pour gérer, aménager et mettre en valeur les attraits naturels d'une propriété	X		
Servitude de conservation	Entente entre un propriétaire et un organisme de conservation par laquelle le propriétaire renonce à faire certaines activités dommageables chez lui	X	X	X
Réserve naturelle en milieu privé	Un propriétaire s'engage à protéger les attraits naturels de sa propriété en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel	X	X	X
Don, vente ou vente à rabais	Un propriétaire donne ou vend sa propriété à un organisme de conservation		X	X



Vous demeurez propriétaire



Réduction de taxes ou d'impôt



Entente légale



LA SUITE



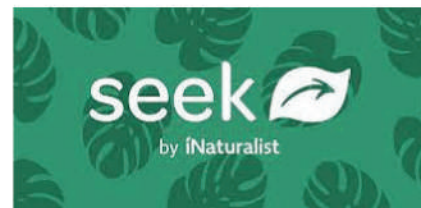
DES APPLICATIONS GRATUITES ET UTILES



Pour identifier des plantes



Pour identifier les oiseaux que vous entendez ou voyez



Pour identifier tout organisme vivant

DOCUMENTATION UTILISÉE

Lachance, D., G. Fortin et G. Dufour Tremblay (2021). Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional – version décembre 2021, Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction adjointe de la conservation des milieux humides, 70 p. + annexes, [En ligne], <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-identif-dellimit-milieux-humides.pdf>

Bureau d'Écologie Appliquée (s.d.). Portail des milieux humides et hydriques. [En ligne], <https://www.milieuxhumides.com/comprendre>

NOS PARTENAIRES

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Fondation de la faune du Québec



AIDE-MÉMOIRE







Propriétaire engagé
pour la nature



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

**« Nous tenons à vous
témoigner notre
reconnaissance pour votre
précieuse collaboration
au réseau des milieux
naturels du Québec. »**

Claude Lefebvre,
Président du conseil d'administration du CRECQ



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec

